

LA DÉFENSE NATIONALE

ÉTUDE DU PREMIER RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DU COMITÉ
PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES—REPORT DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur le rapport du comité permanent des affaires étrangères, intitulé: «Les effectifs des Forces armées canadiennes», déposé au Sénat le 10 février 1982.—(*L'honorable sénateur Smith*).

L'honorable G. I. Smith: Honorables sénateurs, je me rends compte que cet article que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* y figure depuis un certain temps. Des honorables sénateurs désirent peut-être prendre la parole à ce sujet. Sous réserve des travaux prévus pour demain, j'espère, mais ce n'est pas une promesse, pouvoir vous livrer enfin le fruit de mes réflexions demain après-midi.

(Le débat est reporté.)

● (2140)

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET SCIENCES

MOTION TENDANT À AUTORISER LE COMITÉ À EXAMINER LES
DÉPENSES RELATIVES AUX AFFAIRES DES ANCIENS
COMBATTANTS PRÉVUES DANS LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
(B)—ANNULATION DE L'ORDRE ET RETRAIT DE LA MOTION

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Marshall, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.:

Que le comité permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les dépenses relatives aux affaires des anciens combattants figurant dans le budget supplémentaire (B), qui a été déposé devant le Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983.—(*L'honorable sénateur Everett*).

L'honorable Douglas D. Everett: Honorables sénateurs, j'ai noté que le sénateur Marshall avait présenté une nouvelle motion dans laquelle il propose de renvoyer au comité permanent de la santé, du bien-être et des sciences, le rapport annuel du ministère des Affaires des anciens combattants. Cette motion a été adoptée et il est probable que l'honorable sénateur retirera sa motion, le n° 9 à l'ordre du jour. Mes commen-

taires seront donc brefs et peut-être pas très utiles étant donné que la motion ne sera pas débattue. Si le débat est reporté, je n'aurai aucune objection à ce qu'une partie du budget des dépenses soit renvoyée à un comité. Je suggère cependant que ce soit justement ce poste du budget des dépenses qui soit soumis au comité.

En effet, le comité des finances nationales a la mission d'examiner le budget des dépenses et d'en faire rapport au Sénat avant de recevoir un bill portant affectation de crédits, de sorte que si un comité étudie cette question, il ne reprendra pas inutilement le travail du comité des finances.

Je ne pense pas que le renvoi d'un poste quelconque des prévisions budgétaires à un autre comité doive empêcher le comité des finances de se pencher sur le même domaine, s'il le juge opportun dans le cours de son étude.

Dans ces conditions, en ma qualité de président du comité permanent des finances nationales, je serais disposé à approuver la motion si elle était modifiée de telle sorte que l'objet soit renvoyé au comité de la santé, du bien-être et des sciences, sous réserve des autres conditions que j'ai indiquées.

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, de façon générale je suis d'accord avec ce que le sénateur Everett vient de dire. Quand j'ai présenté la motion, je ne savais pas que le rapport annuel du ministère des Affaires des anciens combattants allait être déposé le 25 novembre. Cependant, même si je suis d'accord avec l'honorable sénateur, j'estime qu'un poste des prévisions budgétaires peut être renvoyé à un autre comité que celui des finances nationales. Il y a déjà un précédent, car nous l'avons fait il y a un an. Cela a permis au comité de la santé, du bien-être et des sciences de se pencher sur ce qui était considéré comme certaines injustices restant dans la charte des anciens combattants.

Je répète que de façon générale je suis d'accord avec ce que le sénateur Everett a dit et, s'il y a consentement unanime, je suis disposé à retirer ma première motion en faveur de la nouvelle motion que je viens de présenter.

Son Honneur le Président: Les honorables sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

(Le Sénat s'ajourne à 2 heures demain.)